



**COMMISSION DE SUIVI DE SITE AUTOUR
DES DEPOTS PETROLIERS EXPLOITES PAR LES SOCIETES
RAFFINERIE DU MIDI ET TRAPIL**

**Réunion du Vendredi 9 juin 2017
Sous la Présidence de Michel HEUZÉ – Sous Préfet de Rambouillet**

Les présentations faites en séance sont transmises en annexe :
– bilan des actions menées par Raffinerie du Midi en 2015 et 2016 en matière de sécurité et d'environnement
– bilan de l'action de l'inspection des installations classées et focus sur le PPRT

Assistaient à la réunion :

Au titre du collège « services et établissements publics de l'Etat »

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
Henri KALTEMBACHER – Chef de l'Unité Départementale 78 – DRIEE
Mathilde FAILLARD – Inspecteur de l'environnement (installations classées) (UT 78 DRIEE)
Pascal LAMBRECHT (UT 78 DRIEE)

Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines
Commandant Alain FAUVEAU Chef du bureau Risques industriels
Capitaine BOUGANNE Chef du Centre de secours de Maurepas

Au titre du collège « collectivités territoriales »

Jean-Pierre SEVESTRE – Maire de Coignières
M. Harry BENHACOUN – DGS CASQY
M. DECIMIO Affaires Juridiques CASQY

Au titre du collège « associations de riverains de l'installation classée »

Michel BARREAU – Association « Coignières pour Tous »

Au titre du collège « exploitants »

Vincent VERDAN Chef d'établissement du site de Coignières Raffinerie du Midi
Elodie QUENNEVILLE Membre du QHSE Raffinerie du Midi
Pierre RAYTON Responsable service QHSE
Serge MARAQUIN Chef de Région TRAPIL

Au titre du collège « salariés »

Jean-Louis HENRY Suppléant délégué du comité d'entreprise

Autres personnes présentes

Danielle CHARRETEUR – Cabinet – Sous Préfecture de Rambouillet

1/ INTRODUCTION

Monsieur le Sous Préfet remercie pour leur présence, les différents membres, réunis ce jour, en Commission de Suivi de Site (CSS) pour les dépôts pétroliers exploités par les sociétés Raffinerie du Midi et Trapil.

Il rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- la présentation par l'exploitant, Raffinerie du Midi, du bilan des actions menées en 2016 en matière de sécurité et d'environnement
- la présentation par la DRIEE, du bilan de l'action de l'inspection des installations classées
- la présentation des avancées du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) et notamment du porté à connaissance du financement du PPRT

Monsieur Sevestre, Maire de Coignières prend la parole et précise que la ville de Coignières est très vigilante quant au site des dépôts pétroliers à proximité des administrés ; il indique également sa volonté d'être transparent sur le suivi des risques qui peuvent être apportés par les dépôts pétroliers.

Il précise enfin que le montant du PPRT, dans le cadre de son financement, a diminué du fait de la méthode d'évaluation du risque. C'est la CASQY qui a délibéré le 30 mars 2017 afin de valider le montant de ce financement.

Monsieur Sevestre, Maire de Coignières, espère ainsi que la signature de la convention de financement du PPRT pourra intervenir dans les prochaines semaines et permettre ensuite la mise en application de cette convention.

2/ PRESENTATION PAR L'EXPLOITANT, RAFFINERIE DU MIDI, DU BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2015 et 2016 EN MATIERE DE SECURITE ET D'ENVIRONNEMENT

- les activités du dépôt
- les principaux changements survenus en 2015 et 2016, notamment la création d'une nouvelle sortie poids lourds (aspect sûreté création d'un sas), le remplacement de la cuve de récupération d'éthanol et des modifications de tuyauteries d'entrée de réservoirs.
- les travaux engagés pour la prévention des risques notamment en 2016 des travaux de sécurisation périmétrique par l'installation d'une clôture électrique haute tension (aspect sûreté)
- le système de gestion de la sécurité (exercices, actions de formations...)
- les retours sur événements marquants (matrice de gravité niveau 1 à 5) notamment un débordement de 400 litres de gaz oil
- programme de réduction des risques

Voir la présentation en annexe.

Intervention de M.Barreau (association Oignonières pour Tous) :

Il rappelle qu'un incident de pollution sur l'étang du val favry a eu lieu en 2016.

Cet incident est remonté via la police de l'eau, mais n'est pas selon M.Kaltembacher, Chef de l'Unité Départementale 78 – DRIEE, imputable à la société Raffinerie du Midi.

La société précise qu'il y a des contrôles assez réguliers et sévères de tout les rejets éventuels de la société Raffinerie du Midi.

M.Barreau (association Oignonières pour Tous) souhaite savoir si l'état d'urgence a une incidence sur le site.

Raffinerie du Midi précise qu'il y a eu la mise en place d'un gardien à l'entrée du dépôt depuis 2 ans qui filtre les entrées et en interne, il y a eu la mise en place de la clôture électrique.

M.Kaltembacher, Chef de l'Unité Départementale 78 – DRIEE indique qu'il n'y a pas de lien entre la notion d'état d'urgence, tel que prévu par les textes et les mesures de sûretés chez Raffinerie du Midi.

Il précise que le premier point important en matière de sûreté, c'est la maîtrise des effets « les pires qui pourraient arriver », Ce n'est pas l'événement déclencheur qui importe le plus, mais ce qui intéresse, ceux sont les conséquences d'un événement. Il faut donc bien connaître les effets d'une telle installation sur son environnement.

3/ PRESENTATION PAR LA DRIEE DU BILAN DE L'ACTION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

La présentation est faite par Mathilde Faillard qui remplace désormais Pauline Ardaine.

- point sur Raffinerie du Midi (ICPE classement Seveso seuil haut)
- actions de l'inspection des installations classées au 31/12/2016
- focus sur la mise à jour de l'étude de dangers
- focus sur le PPRT
- perspectives 2017

Voir la présentation en annexe.

Suite à l'inspection au 31/12/2016, 3 non conformités ont été relevées dont celle relative aux effets de vagues.

M. Kaltembacher, Chef de l'Unité Départementale 78 – DRIEE souhaite préciser ce qu'est « l'effet de vague » : Cet effet de vague est lié à une rupture potentielle sur un réservoir et il faut être sûre que la vague de produits n'affecte pas l'intégralité des cuvettes de rétention.

En conclusion sur les inspections, M Kaltembacher, Chef de l'Unité Départementale 78 DRIEE indique que la DRIEE est très attentive aux modifications proposées par l'exploitant suites aux recommandations qu'elle a pu demander suite aux inspections.

Concernant le projet de convention de financement du PPRT, M Kaltembacher, Chef de l'Unité Départementale 78 DRIEE, souligne la réactivité des différents financeurs et précise que c'est la première convention qui va être signée en Ile de France, à sa connaissance. Il souligne aussi sa satisfaction de la participation du Conseil Régional à cette convention, qui apportera la souplesse de réalisation sur ce sujet.

M.Heuzé, Sous Préfet de Rambouillet, intervient quant aux perspectives 2017 et notamment sur l'instruction du POI mis à jour et souhaite faire une remarque à l'attention de l'exploitant sur le POI. Celui-ci date de 2015 et il serait intéressant qu'il soit actualisé en 2017.

Mme Quenneville de Raffinerie du Midi explique que c'est un document existant et opérationnel dans la société qui fait l'objet de mises à jour régulières de part un certain nombre de modifications.

4/ CONCLUSION

M.Heuzé, Sous Préfet de Rambouillet, résume l'action de l'inspection, par les services de l'Etat, de l'installation, par l'absence de remarques particulières.

M Kaltembacher, Chef de l'Unité Départementale 78 DRIEE est satisfait quant à l'avancée du PPRT et également quant à la maîtrise globale des risques et quant au fonctionnement de Raffinerie du Midi. Il précise qu'il est normal qu'une inspection débouche sur des remarques ou des non-conformités, s'agissant de la vie du site et des échanges entre l'exploitant et la DRIE d'autant que des propositions d'amélioration par l'exploitant rendent le site vivant et entretenu.

Il rappelle qu'il s'agit d'un site industriel qui date de 1969 et comme beaucoup de sites industriels, une attention particulière de l'administration sur le vieillissement de ces installations est apportée.

M.Sevestre, Maire de Coignières, est rassuré quant à lui sur le sérieux de la maîtrise du risque du site Raffinerie du Midi. Toutefois il souhaiterait avoir des informations un peu plus précises lorsqu'il y a des incidents tels des débordements.

Il souhaite aussi une information lorsqu'il y a un plan d'intervention, pour informer les administrés.

Il note enfin une augmentation régulière du trafic des camions sur le site ce qui s'en ressent sur le carrefour des Fontaines au sein de la Commune.

M.Heuzé, Sous Préfet de Rambouillet, souhaite connaître le volume de stockage théorique maximum.

Mme Quenneville de la Société Raffinerie du Midi, explique que le stockage n'est jamais à son maximum puisqu'il y a des flux en continu. Il y a toujours une perpétuelle montée et descente des réservoirs.

M.Barreau (association « Coignères pour tous ») demande une précision quant au financement du PPRT par les différents financeurs. M.Benhacoun, DGS de la SQY précise que ce n'est pas la commune de Coignières qui va financer le PPRT mais la CASQY.

M.Heuzé, Sous Préfet de Rambouillet, remercie l'ensemble des participants et remercie la DRIEE pour son travail.



Michel HEUZÉ